



Présentation des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2019

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le Conseil municipal adopte ce soir le budget de fonctionnement de la Municipalité pour l'année 2020. Lors de sa préparation, nous avons pris en compte le dépôt du nouveau rôle d'évaluation pour les années 2020 à 2022, qui a eu pour effet d'accroître la valeur moyenne des propriétés de 4,953 %. Pour certains propriétaires, cette augmentation peut être moindre ou supérieure à ce taux selon leur propre situation.

Le budget 2020 équilibré permet aussi de fournir des services municipaux de qualité. Comme élus, nous avons à faire des choix à travers les projets d'investissement. Parfois ces choix sont faciles et évidents comme la consolidation et le rehaussement des protections contre les inondations. D'ailleurs, ces travaux se poursuivront et se compléteront en 2020 pour être fin prêt pour la crue printanière de 2021.

Parmi nos décisions d'investissements, nous poursuivons nos travaux de réfection des rues et du réseau pluvial, et ce, avec l'aide de la subvention TECQ 2019-2023. Nous vous présenterons la programmation de ces travaux très prochainement. Nous allons également poursuivre nos travaux sur les mesures d'apaisement de la circulation sur le territoire. D'ailleurs, ces deux projets font l'objet de subvention provenant du Fonds de la sécurité routière du MTQ par l'implantation d'une piste multifonctionnelle sur la Montée de la Baie entre la piste cyclable et la rue André-Soucy et surélévation de l'intersection du boulevard de la Chapelle et de la Montée de la Baie afin de sécuriser, structurer et générer une identité à celle-ci.

Dans sa globalité, ce budget présente des revenus et des dépenses de l'ordre de 7 236 061\$, en croissance de 192 770 \$ par rapport à l'exercice budgétaire 2019.

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET TARIFICATION

Comme le rôle d'évaluation de la Municipalité pour 2020 a augmenté de 4,953 %, nous avons réduit le taux de la taxe foncière du même pourcentage pour ensuite, l'augmenter de 1,9 % ce qui est inférieur à l'IPC. Donc, le taux de la taxe passe de 84,93 cents du 100 \$ d'évaluation à 82,26 cents. Quant au taux sur les immeubles non résidentiels, celui-ci passe de 1,0508 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,0177 \$.

Pour ce qui est des tarifications applicables à l'eau, aux égouts, aux matières résiduelles, au transport en commun et à la vidange des fosses septiques, celles-ci demeurent inchangées.

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Le plan triennal en immobilisations est un outil de planification pour la Municipalité. Il nous permet de prévoir globalement nos investissements sur les trois prochaines années et de nous ajuster aux besoins.

Pour 2020, les investissements totaux en immobilisations s'élèvent à 5 312 497 \$, et ce, excluant les investissements de consolidation et de rehaussement des digues. Ils comprennent, entre autres, des investissements de 3 952 077 \$ provenant de la TECQ 2019-2023, de 1 000 420 \$ provenant des mesures d'apaisement de la circulation sur le territoire, et de 70 000 \$ pour le remplacement de la génératrice de la 32e avenue. La majorité de ces investissements se feront sans hausser les taxes puisque nous bénéficions de subventions.

EN CONCLUSION

À la suite de ces informations, nous pouvons dire que ces investissements permettront de nous rendre plus résilients face aux inondations, tout en continuant à répondre aux besoins grandissants de notre communauté. D'ailleurs, « Vous avez parlé, nous vous avons écoutés » demeure notre motivation !

Je tiens à remercier mes collègues élus pour leur généreuse contribution et leur engagement. Mme Pilon, en tant que représentante des employés municipaux qui travaillent en arrière-plan.... Merci! Je sais que nous sommes extrêmement exigeants mais le travail effectué est impeccable et respecte toujours notre vision. Pour terminer, Je suis convaincue que nos efforts collectifs font de notre belle Municipalité un endroit où il fait bon vivre !

Sonia Fontaine, maire